

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 67 (1928)  
**Heft:** 18

**Artikel:** L'oeil de la police  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-221807>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
Agence de publicité Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## JULIEN MONNET (1861-1928)

Le *Conteur* est en deuil. Celui qui depuis 27 ans présidait à ses destinées, dont la signature collective pour la rédaction était une garantie de tenue morale et de dignité littéraire, Julien Monnet, le doux, le modeste, le bon Julien, n'est plus. Nous l'avons vu ces derniers mois lutter, opposer son bel optimisme à l'insidieuse maladie qui resserrait son étreinte, et qui le terrassa sans lui faire perdre sa sérénité.

Nous l'avons — ses parents, quelques amis, — accompagné à sa dernière demeure.

L'homme est tombé ; le nom a grandi.

Car il s'est trouvé que ce timide, cet humble parmi les humbles, avait le cœur plus grand que la taille et que par là il nous dominait.

Combien de fois les lecteurs du *Conteur vaudois* ont dû regretter le rôle effacé qu'il lui plaisait de jouer à sa rédaction ! Combien ils déploieraient de ne pas voir plus nombreux les articles signés J. M. où il mettait toute sa jovialité, son humour, son bon sens, son esprit alerte, sa bienveillance, — sur quoi se fondait sa philosophie. Il faisait mieux que d'écrire : il inspirait ses collaborateurs et souvent leur fournissait le sujet du prochain numéro, se repliant pour les laisser passer. Mais son souffle, on le percevait sous leurs articles. Son esprit était dans tout le journal.

Il avait une façon à lui de ne personne décourager. S'il trouvait un peu trop banal le sujet, trop triviale la prose qu'on lui soumettait, ses yeux malicieux exprimaient un regret comique, cependant que de sa bouche s'échappait le : « Il faut laisser cela *bonner* un peu ! » qui nous désarmait. On ne pouvait envelopper un refus de plus d'affable courtoisie. Il voulait que le *Conteur* fût comme lui aimable et digne comme lui. Pas de propos grivois ou simplement déplacés. Ils pouvaient froisser, et cela l'eût profondément peiné. N'y a-t-il des mots qui frappent comme des coups de massue ? Jamais il ne mordit ni n'égrotignait dans sa prose ; où il ne cachait pas cependant sa façon de penser : la pointe satirique y était si spirituellement englobée. « Le style, c'est l'homme ! » a dit Buffon. On y retrouvait sa simplicité touchante et la courtoisie d'une époque disparue. Le brave Vaudois qui traversa la vie sans jamais faire souffrir ni heurter personne !

Car il était bien Vaudois, Julien Monnet ! Il tenait au sol natal par toutes les fibres de son âme si noble. Le quitter lui aurait paru un sacrilège. Où trouver ailleurs paysage plus doux, plus accueillant, où l'harmonie de la ligne semblait une réponse à son propre caractère. Il ne franchit nos frontières que pour aimer davantage notre terroir où le vin est bon parce qu'il réchauffe l'esprit et vivifie les affections, où règne la bonhomie et la cordialité. Il appréciait nos écrivains, nos poètes. N'est-ce pas ce sentiment qui le fit prendre l'initiative, lui et le *Conteur vaudois*, de la souscription en faveur d'un monument à élever à Juste Olivier, d'abord, à Alexandre Vinet, ensuite.

Mais c'est surtout dans la conversation familière qu'il déployait le meilleur de son esprit, habile à démêler les petits travers et les manies de ses contemporains. Là encore, son tour oratoire était fait de bonté et de générosité.

Le journalisme l'absorba, l'empêcha peut-être de produire une œuvre originale. D'ailleurs, et il a dû se le dire, au cas où il aurait réussi, cela eût pu estomper les figures des personnages qu'avait créés son père, ceux de *Favey* et *Grognuz*. Son respect familial l'en empêchait. Il se contenta de placer ces deux héros dans leur vrai cadre, qui était la scène, et fit accourir à Bel-Air tout le canton. Le succès n'enleva rien à sa modestie.

Vie de respect filial... et d'honneur. Les deux se sont un jour confondus chez lui, cimentés par l'idée qu'il se faisait du devoir. Dans cette occasion, il fut admirable. Ceux qui l'ont connu ne le retrouveront-ils pas dans ces vers d'un dramaturge français :

*C'est plus qu'un grand artiste, et plus qu'un grand seigneur,  
Plus qu'un homme opulent : c'est un homme d'honneur !*

*En le voyant passer dans son costume sombre,  
« Il porte, disions-nous, il porte en son esprit  
L'honneur que tant de gens portent sur leur habit ! »*

Cet honneur, on le sentait, il rayonnait. C'est pourquoi il avait tant d'amis.

Et quand, pour lui, on emploie cette expression, ce n'est pas seulement un vulgaire cliché.

Il fut l'ami idéal, l'ami sûr, répandant du bonheur autour de lui, du bonheur discret qu'il oubliait au moment où il le faisait.

Qui le voyait l'aimait. Quand il sentit s'approcher la Camarde, il voulut épargner à ses amis leur souffrance de le voir dans cette suprême lutte... et se cacha pour mourir.

Animateur, tel fut son rôle. « Soyons sereins, écrivait-il un jour, soyons gais pour nous et pour les autres. Plutôt que de nous laisser aller au découragement, remarquons-nous les nobles pensées exprimées en vers, par Mme Mellet, poète vaudois à l'inspiration si élevée :

*J'aime le cœur viril, j'aime l'âme vaillante,  
J'aime que sans fléchir chacun porte sa croix,  
Et quand l'âpre douleur rend la foi chancelante,  
J'aime qu'au Seigneur seul on élève la voix.*

*Quel que soit, en secret, le vautour qui nous ronge,  
Tâchons de n'en laisser rien paraître à nos fronts ;  
Dieu nous pardonnera ce douloureux mensonge,  
S'il épargne un soupir à ceux que nous aimons.*

*Leur fardeau n'est-il pas assez lourd sur la terre,  
Sans leur donner encore à porter nos douleurs ?  
Si notre gai sourire est pour eux la lumière,  
Sourions-leur toujours et cachons bien nos pleurs.*

La belle figure qui disparaît ! Semblable à ces personnages de bas-reliefs, qu'on ne voit que de très près, à cause des proportions réduites, voulues par le sculpteur, et qui cependant attirent par l'harmonie morale qui s'en dégage !

Il y a des bas-reliefs à côté desquels on oublie les statues. J. C.

**L'œil de la police.** — Un étranger en séjour dans une de nos petites villes se présente au poste de police.

— Monsieur l'agent, dit-il, je vous avais signalé hier qu'on m'avait volé mon portemonnaie. C'était une erreur ; je l'avais seulement égaré ; je viens de le retrouver.

— Oh ! ma foi, monsieur, fallait le dire plus tôt ; c'est trop tard, le voleur est arrêté.



## BOUN APPETIT

**L**e dzein sant bin differceint, tot parâi, que cein sâi po droumî, po travaillî, mîma-meint po bâire et po medzî.

Po l'appétit, l'è su qu'on n'è pas ti parâi. Ein a que medzant pas mé que dâi zozî, dâi za'utro rupan quemet lè châtoterî que l'avant tot devourâ et rondzî pè l'Egypte dein lo teimps dâo vilhio syndiquo Pharaon, à cein que dit la Bibllia.

L'è on ruppâre dinse que vo vu dere vouâ. Cein sè passâve lâi a mé de houtante ans, dein lo teimps que l'ètâi la moudâ âi conseillé d'état d'invitâ à dinâ on iâdzô per an lè grand conseilé de lâo distri.

Dan, monsu Moutset l'avâi de à d'autrâi :

— Venî dinâ avoué mè dèman. N'è nion à l'ottô que vo. On medzera on bocon de pan et de truffie boulaite su lo pâodzô avoué on verro de penatset. Dinse vo n'arâ pas fauta de vo genâ ! Venî po midzo et demi !

Crâio qu'à midzo l'étant dza ti quie, câ dein clli teimps, lè conseilé l'étant bon po medzî et po bâire. L'appelâvant cein la *capacitâ*.

Ein avâi tot parâi ion que s'appelâve Budzon — l'ètâi on nom sobriquet — qu'ètâi pas oncora arrevâ. L'ant atteinu on moment, pu quand monsu Moutset l'a vu que ti clliâo dzein coumeincvânt à baillî de fam, lè z'a fé setâ à trabllîâ po dinâ et medzî on bon repé.

Faut bin que vo diesso, tot parâi, du que l'è la veretâ, que lâi avâi pas rein que dâo bouli et dâi truffie boulaite et que lo penatset vegnâi bo et bin dâo Dèzalâ.

L'ètant dza âo dessè, quand vaitcé qu'on vâi arrevâ Budzon, tot depourent de tsaud, tot esoccliâ, sa casaquâ dèso lo bré.

— Vo z'îte on bocon tardî, que lâi fâ monsu Moutset !

— Vâi, so repond Budzon, vo s'esppliquerî cein aprî. Vu pas mè vo fére atteinde et vé mè crosî.

Po crosî, s'è crosî. La serveinta apportâve lè plliat sein botsi po que pouesse coudhî rattrapâ lè z'autro. Po habilo, l'ètâi habilo. Ein reduisâi dâo butin, n'è pas de dere : Duve z'assiète de soupa âi rave, on pucheint quartâ de bouli avoué dâi z'épenatse, duve groche ruve de sâocesson avoué dâi tchou, trâi mochî de routî et de truffie frecache, sein comptâ, cintre doû, on matafan âo fremâdzô.

L'a dan rattrapâ lè z'autro et on lâo z'a servi po fini dâi boune tommè dâi Saudzalle et dâo Camembert de Mâodon.

Budzon n'avâi rein de tandu clli l'agaffâdzô. Quand l'a pu ravâi son socclo, lo conseilé lâi fâ :

— Ora, quevo z'îte repaissu on bocon, dite-no que vo z'è arrevâ que vo vo séyî fé désirâ dinse.

— Eh bin, vâitcé, monsu lo conseilé, que fâ Budzon. Hier à né, on a fé on bocon tampouna pè lo Guyaume-Tè, iô ie medzo quand su âo Grand Conset. Adan i'è ffè lè dhî z'hâore on bocon tâ, à onje hâore. Et pu, l'avé âobllîâ de dere âo Guyaume-Tè que vo m'avâi invitâ. Quemet m'arant tot parâi comptâ mon repé, lâi su vito